

SM le Roi adresse un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 1ère année législative de la 11ème législature

08/10/2021

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a adressé, vendredi, un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 1ère année législative de la 11ème législature. Voici le texte intégral du Discours Royal, diffusé à l'intérieur de l'enceinte du Parlement :

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Il Nous plaît de présider l'ouverture de la première session parlementaire de la nouvelle législature.

Ce rendez-vous annuel est pour Nous l'occasion d'adresser nos félicitations à vous, membres du Parlement et, à travers vous, à l'ensemble des élus, pour la confiance qui vous a été témoignée.

Nous prions le Très-Haut de vous accorder à tous, ainsi qu'au nouveau gouvernement, plein succès dans l'exercice de vos fonctions.

A cet égard, Nous tenons à saluer la bonne organisation des dernières élections : elles se sont déroulées dans un climat positif et ont été marquées par une large participation, notamment dans nos Provinces du Sud.

Ce scrutin consacre la victoire du choix démocratique fait par le Maroc, ainsi que la normalité des alternances dans la gestion des affaires publiques. En fait, pour Nous, ce qui importe, ce n'est pas que telle formation ou telle autre remporte les élections : Nous accordons en effet un intérêt équivalent à tous les partis.

Cette législature s'amorce à un moment où le Maroc entre dans une phase nouvelle qui requiert la mutualisation des efforts autour des priorités stratégiques. Ainsi, notre pays sera plus apte encore à poursuivre son processus de développement et à relever les défis extérieurs.

A cet égard, trois volets principaux retiennent essentiellement Notre attention.

Nous soulignerons d'abord la nécessaire consolidation de la place occupée par le Maroc et la défense impérieuse de ses intérêts supérieurs, particulièrement dans la conjoncture présente qui charrie dans son sillage défis, risques et menaces.

De fait, la crise pandémique a révélé le retour en force du thème de la Souveraineté. Qu'elle soit sanitaire, énergétique, industrielle, alimentaire ou autre, sa préservation est devenue l'enjeu d'une véritable compétition qui suscite des réactions fébriles chez certains.

Si de nombreux pays ont connu d'importants dysfonctionnements dans la fourniture et la distribution des produits de première nécessité, le Maroc a réussi, lui, à gérer ses besoins en la matière et à assurer un approvisionnement normal et suffisant de ses marchés.

Aussi, afin de consolider la sécurité stratégique du pays, Nous appelons à la création d'un dispositif national intégré ayant pour objet la réserve stratégique de produits de première nécessité, notamment alimentaires, sanitaires et énergétiques et à la mise à jour continue des besoins nationaux en la matière.

Mesdames, Messieurs,

Le deuxième volet porte sur la gestion de la crise pandémique et la poursuite de la relance économique.

Par la grâce de Dieu, en termes de protection de la santé des citoyens et de soutien aux secteurs et aux catégories touchés, nous disposons d'acquis solidement engrangés.

De fait, en assurant la gratuité du vaccin, en dépit du coût qui se chiffre en milliards, l'État s'est acquitté de son devoir, veillant à ce que les besoins fondamentaux des citoyens soient satisfaits et que la période de crise soit la moins pénible possible pour eux.

Cependant, l'État ne peut se substituer aux citoyens à qui il incombe de se protéger et de prémunir leurs familles. Il leur appartient ainsi de se faire vacciner, d'utiliser les moyens de prévention disponibles et de respecter les mesures édictées par les pouvoirs publics.

D'autre part, en dépit des effets inédits générés par la crise et le repli de l'économie mondiale, l'économie nationale connaît une embellie significative.

En effet, grâce aux mesures adoptées sous Notre impulsion, il est attendu qu'en 2021, le Maroc, si Dieu le veut, réalise un taux de croissance supérieur à 5,5%, ce qui constitue une performance inégalée depuis des années et compte parmi les plus élevées à l'échelle régionale et continentale.

Cette année, il est également prévu que le secteur primaire enregistre un taux remarquable de plus de 17%, grâce aux efforts de modernisation de la filière et aux bons résultats de la campagne agricole.

De plus, certains secteurs comme l'industrie automobile, le textile, les filières électronique et électrique ont connu une hausse notable de leurs exportations.

Par ailleurs, malgré la crise et ses retombées, la confiance placée dans notre pays et dans le dynamisme de son économie se confirme et se consolide, comme l'attestent la hausse, jusqu'au mois d'août dernier, des investissements directs étrangers estimée à 16%, et l'augmentation des transferts des MRE qui a atteint environ 46% à la même période.

Ces évolutions favorables ont permis au Maroc de disposer de réserves de change confortables représentant 7 mois d'importations.

Malgré les difficultés et les fluctuations qui agitent les marchés mondiaux, le taux d'inflation a été maîtrisé à hauteur de 1%, un pourcentage situé en-deçà des taux élevés observés dans certaines économies de la région.

Tous ces indicateurs, Dieu soit loué, portent à l'optimisme et à l'espoir, renforçant la confiance des citoyens et des ménages et stimulant l'esprit d'initiative chez les opérateurs économiques et les investisseurs.

De son côté, l'État poursuivra cet effort national, notamment à travers l'investissement public, l'appui apporté aux entreprises et l'adoption de mesures incitatives en leur faveur.

Dans ce contexte positif, nous devons demeurer réalistes et poursuivre notre action avec responsabilité et patriotisme, loin de tout pessimisme et à l'écart d'une certaine rhétorique négativiste.

Enfin, quant au troisième volet, il a trait à l'opérationnalisation du modèle de développement et au lancement d'une nouvelle génération de projets et de réformes intégrés.

C'est pourquoi Nous aspirons à ce que cette législature soit le point de départ de cette dynamique volontariste ambitieuse incarnant l'intelligence collective des Marocains.

A cet égard, il convient de rappeler que le modèle de développement n'est pas un plan de mesures figé au sens conventionnel du terme.

Il constitue plutôt un cadre général propice à l'action et apte à instaurer de nouvelles règles, à ouvrir de larges perspectives devant chacun et tous.

En outre, "le Pacte national pour le Développement" représente un levier essentiel pour la mise en œuvre de ce modèle, en ce qu'il symbolise un engagement national souscrit envers Notre Majesté et à l'égard des Marocains.

Mesdames et Messieurs,

Le modèle de développement offre de vastes champs d'action tant pour le gouvernement que pour le Parlement, avec toutes ses composantes.

Aussi, dans la perspective de la mise en œuvre du modèle de développement, le nouveau gouvernement doit définir les priorités et les projets à mettre en chantier au cours de son mandat et mobiliser les ressources nécessaires pour assurer leur financement.

Il lui incombe également de parachever les grands projets déjà lancés, au premier rang desquels le chantier de généralisation de la protection sociale auquel Nous accordons une sollicitude toute particulière.

Dans ce cadre, le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé, conformément aux meilleurs standards et en synergie totale entre secteurs public et privé.

Cette même logique doit guider la mise en œuvre de la réforme des entreprises et établissements publics et présider à la réforme fiscale, qu'il convient de conforter, avec la plus grande célérité, par une nouvelle charte compétitive de l'investissement.

Parallèlement, il faut veiller à introduire plus de cohérence, de complémentarité et d'harmonie entre les politiques publiques et à en suivre la mise en œuvre.

A cet effet, Nous appelons à une refonte substantielle du Haut-Commissariat au Plan dans la perspective d'en faire un mécanisme d'aide à la coordination stratégique des politiques de développement et d'accompagnement de la mise en œuvre du modèle de développement.

Pour cela, l'action de cette institution doit être adossée à des normes rigoureuses et à des outils modernes de suivi et d'évaluation.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Le début de la présente législature intervient dans une conjoncture qui s'annonce prometteuse pour l'essor de notre pays.

Votre responsabilité, au gouvernement comme au Parlement, en tant que majorité et au sein de l'opposition, est d'œuvrer de concert avec toutes les institutions et les forces vives de la Nation pour le succès de cette étape.

À cette fin, vous devez faire preuve d'esprit d'initiative et d'engagement responsable.

Soyez donc, que Dieu vous garde, à la hauteur de la lourde responsabilité nationale qui est la vôtre, car la charge de représenter les citoyens et de gérer les affaires publiques, aux niveaux local, régional et national, nous incombe à tous.

"Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression". Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh".